

LECHO⁵⁵ ALBANAIS

JUILLET AOÛT SEPTEMBRE 2021

INVITATION
AU VOYAGE

INFOS PRATIQUES

Mairie

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 15

Jeudi, samedi : 9 h - 12 h

Le service urbanisme est ouvert :

le lundi : 9 h-12 h et 13 h 30-17 h 15

le mardi : 9 h-12 h

le vendredi : 13 h 30-17 h 15

Tél. 02 96 32 98 98

Fax. 02 96 32 98 22

www.saintalban.fr

mairie@saintalban.fr

Agence Postale

Du lundi au samedi : 8 h 30 - 12 h

Tél. 02 96 32 91 23

Cybercommune

Mardi : 14 h - 16 h

Dimanche : 10 h 30 - 12 h

et sur rendez-vous en appelant

le **06 72 67 12 01** ou

le **06 51 11 36 50** ou **02 96 93 88 05**

(aux heures de permanences)

Bibliothèque

Mercredi : 14 h 30 - 17 h

Vendredi : 16 h 30 - 18 h

Dimanche : 10 h 30 - 12 h

Tél. 02 96 93 88 05

Service portage des livres

Tél. 02 96 93 88 05

Urgences médicales

Tél. 15

Pharmacie

Déplacez-vous à la pharmacie la plus proche de chez vous, les coordonnées de la pharmacie de garde y seront affichées.

En cas d'urgence, **Tél. 15 ou 3237**

Permanences

Puéricultrice PMI et Assistant Social

• Mme Gaëlle MOTHAY, puéricultrice
mardi de 14 h à 16 h 30 sans rendez-vous sur le site de Lamballe Terre & Mer à Saint-Alban.

Tél. 02 96 50 10 30

• Madame Caroline OLLIVIER, assistante sociale, sur rendez-vous les mardis et jeudis matins (Rue Clémenceau à Pléneuf Val André).

Tél. 02 96 50 10 30

France Alzheimer

Tél. 02 96 60 85 42

alzheimercotesdarmor@orange.fr

www.francealzheimer.org/cotesdarmor



LE MOT DU MAIRE

Comme vous l'avez sûrement déjà remarqué, de curieux personnages, récemment apparus sur notre commune, vous invitent au voyage. Au rond-point du Poirier, un étonnant voyageur, avec un sac à dos en forme de fleur, vous montre le chemin. Vous devez alors emprunter la rue du Chemin Ferré où vous pourrez admirer une bigouden « hawaïenne » (certainement arrivée en bateau !). C'est au croisement de la rue Christian de la Villéon que « l'homme qui marche » inspiré d'Alberto Giacometti vous indique la direction. Une fois votre destination atteinte, à savoir le bourg, vous pouvez poursuivre votre voyage en flânant dans les rues à la découverte d'autres sculptures toutes aussi surprenantes les unes que les autres. Je voudrais remercier celles et ceux qui se sont investis depuis plusieurs mois dans ce projet : Patricia Legrain-Doré et Alain Urvoy bien sûr mais aussi les bénévoles qui les ont accompagnés et les agents municipaux, en particulier Thomas Warmé. C'est pour moi un bel exemple d'un travail collaboratif au service de notre commune et de ses habitants.

Pour continuer sur ce chapitre des animations, vous trouverez dans ce numéro du bulletin, un feuillet présentant le programme de l'été et du mois de septembre. La découverte du patrimoine est bien entendu proposée. C'est aussi avec un immense plaisir que nous retrouverons le vide-greniers de Saint-Jacques organisé par le Comité des Fêtes que j'encourage pour cette « reprise ». En l'absence des fêtes de nuit, qui ne peuvent avoir lieu en raison du contexte sanitaire, la municipalité a souhaité proposer deux spectacles : un concert au mois de juillet et un spectacle de cerceau aérien suivi d'une balade contée au cœur de la Flora pour le jeune public, au mois d'août.

J'espère que cette programmation (qui reste néanmoins sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire) nous permettra de retrouver du lien social et de passer ainsi un été animé.

Je profite de cet édito pour souhaiter aux enfants des écoles, à nos jeunes et aux enseignants une bonne fin d'une année scolaire encore bien particulière et de bonnes vacances !

Je vous souhaite un bel été en attendant de nous retrouver à la rentrée.

Nathalie BEAUVY,
Maire

Directeur de la publication : Nathalie Beauvy, Maire

Ont participé à ce numéro : Cindy Guichard, Séverine Bocher, Claude Grogneuf, Monique Hourdin, Magalie Houzé, Clarisse Milleville, Kristell Jumilus.

Crédit Photos : /

Conception, réalisation graphique et impression : Roudenn Grafik.

CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 MAI

1- Election d'un nouvel adjoint au maire suite à une démission d'un adjoint

Madame le Maire informe le Conseil municipal avoir reçu une lettre de démission de M. Guéguen des fonctions de 1^{er} adjoint au maire et de conseiller municipal en date des 30 mars et 26 avril 2021, adressée à M. le Préfet et acceptée par le représentant de l'Etat par lettre datée du 23 avril reçue le 10 mai 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de maintenir le nombre d'adjoints au Maire à quatre ; que les adjoints élus avanceront d'un rang et que le nouvel adjoint prendra rang en qualité de dernier adjoint élu.

1^{er} tour du scrutin : Sous la présidence de Madame Nathalie Beauvy, Maire, le Conseil municipal a été invité à procéder à l'élection du nouvel adjoint.

a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

b) Nombre de votants (enveloppes déposées) : 18

c) Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art.L66 du code électoral) : 1

d) Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 17

e) Majorité absolue : 9

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS : 17	
	EN CHIFFRES	EN LETTRES
PECHEU Yvonnick	17	Dix-sept

M. Yvonnick PECHEU ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 4^{ème} Adjoint, et a été immédiatement installé.

INDEMNITES DE FONCTION DU NOUVEL ADJOINT

Considérant que le nouvel adjoint prendra la responsabilité de la commission « Voirie, Réseaux, Sécurité et matériel »

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide avec effet immédiat que le nouveau 1^{er} adjoint percevra les mêmes indemnités que l'adjoint démissionnaire ; le montant de l'indemnité brute mensuelle sera au taux de 16,24 % de l'indice brut 1027 comme l'adjoint démissionnaire ; le 4^{ème} adjoint nouvellement élu percevra la même indemnité que les autres adjoints déjà en place. L'indemnité brute mensuelle sera au taux de 14,50% de l'indice brut 1027. Les indemnités attribuées aux autres élus demeurent inchangées.

Adopté à l'unanimité.

2- Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de Lamballe Terre & Mer : désignation du représentant titulaire et du représentant suppléant de la commune

Madame le Maire soumet au vote du Conseil municipal la désignation du représentant titulaire et du représentant suppléant auprès de la CLECT de Lamballe Terre & Mer.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DESIGNNE, les conseillers suivants pour représenter la commune au sein de la CLECT de Lamballe Terre et Mer :

Représentant titulaire : Nathalie Beauvy

Représentant suppléant : Magalie Houzé

Adopté à l'unanimité.

3- Paiement de jours de Compte Epargne Temps à la secrétaire de mairie

Madame le Maire expose que la secrétaire de mairie quittera la collectivité au 31 mai prochain suite à une demande de mutation. Un total de 50 jours est comptabilisé sur son Compte Epargne Temps. Une convention financière sera rédigée entre la collectivité d'accueil et la collectivité de départ.

Madame le Maire propose au Conseil municipal la rémunération de 15 jours du Compte Epargne Temps de la secrétaire de mairie à la collectivité d'accueil et la rémunération de 35 jours du Compte Epargne Temps à la secrétaire de mairie.

La rémunération des jours de Compte Epargne Temps sera fixée en fonction de l'indemnisation forfaitaire définie en fonction de la catégorie à laquelle appartient l'agent soit 75 € par jour pour les agents de catégorie C. Ce qui fait une indemnisation d'un montant de 1125 € pour la collectivité d'accueil et de 2625 € versée à la secrétaire de mairie.

Adopté à l'unanimité.

4-Recrutement d'agents temporaires et saisonniers

L'article 3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, alinéas 1° et 2°, stipule que les collectivités territoriales peuvent recruter des agents non titulaires pour exercer des fonctions correspondant à :

- Un accroissement temporaire d'activité (1 an maximum sur une période de 18 mois consécutifs).
- Un accroissement saisonnier d'activité (6 mois maximum sur une période de 12 mois consécutifs).

Madame Le Maire propose à l'assemblée de l'autoriser, pour l'année 2021, à recruter des agents saisonniers et temporaires non titulaires dans les conditions fixées par l'article 3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984,

Adopté à l'unanimité.

5 - Cession par l'Association

Foncière à la commune du chemin d'exploitation n° 7 – Route de la Ville-es-Cotard

L'accès du lotissement privé « Tren Bihan » (parcelles ZB n°s 8 et 9) se fera par la Rue de la Gare ainsi que par le Chemin d'exploitation n° 7. Madame le Maire rappelle que les chemins d'exploitation appartiennent à l'Association Foncière de Remembrement.

Par délibération du 1^{er} février 2021, le bureau de l'Association Foncière a accepté de céder, à titre gratuit, le chemin d'exploitation n° 7 cadastré ZB n° 7. Tous les frais relatifs à cette cession seront à la charge de la commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré accepte la cession au profit de la commune, du chemin d'exploitation n° 7 et s'engage à prendre à sa charge les frais afférents à ce transfert.

Adopté à l'unanimité

6- Décisions modificatives budget général

Madame le Maire propose au Conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget général de l'exercice 2021 :

Section d'investissement :

- Dépenses - 020 - Dépenses imprévues : - 1.000 €
- Dépenses - article 2182 - matériel de transport : + 1.000 €

Section d'investissement :

- Dépenses - 020 - Dépenses imprévues : - 5.006 €
- Dépenses - article 2041582 - SDE : + 5.006 €

Adopté à l'unanimité.

SUITE CONSEIL MUNICIPAL...

7 – Modification de l'inventaire des zones humides et des cours d'eau de la commune de Saint-Alban – Les Rigaudais

Dans le cadre d'un projet d'urbanisme, l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) de la Baie de Saint-Brieuc a été sollicité pour réaliser un diagnostic ponctuel des zones humides au lieu-dit « Les Rigaudais » sur la parcelle ZT 129. Les investigations de terrain ont été réalisées en mars 2021 par les services de l'EPTB de la Baie de Saint-Brieuc, permettant de statuer sur la délimitation des

zones humides. La CLE (Commission Locale de l'Eau) a approuvé une modification de l'inventaire des zones humides le 6 avril 2021. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** la modification de l'inventaire communal des zones humides de la commune de Saint-Alban sur la parcelle ZT 129, telle que décrite dans le rapport établi par l'EPTB de la Baie de Saint-Brieuc en mars 2021.

Adopté à l'unanimité.

LIGNE TERRE & MER 3 PLÉNEUF-VAL ANDRÉ/LAMBALLE (LAMBALLE-PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ)

NOUVELLE LOCALISATION D'ARRÊT.

Afin de renforcer la sécurité des usagers, à compter du 1er juillet, les arrêts Saint-Alban centre et Croix de la Mission (sens Pléneuf-Val-André/Lamballe-Armor) sont regroupés sur le parking de la Croix de la Mission. L'actuel arrêt Saint-Alban Centre ne sera donc plus desservi.

Aucun changement dans le sens Lamballe-Armor vers Pléneuf-Val-André : L'arrêt Croix de la Mission est maintenu au niveau de l'abribus et l'arrêt Centre au niveau du camping.

AGENCE POSTALE

L'agence postale communale sera fermée du 15 au 24 juillet inclus. Pendant cette période, les instances seront à retirer à l'agence de Planguenoual.

PÉDIBUS

Le jeudi 10 Juin a eu lieu le lancement du pédibus ! Deux lignes desservent les écoles : la ligne bleue et la ligne verte. Accompagnée par de nombreux bénévoles une cinquantaine d'enfants rejoignent leurs écoles à pied le mardi et jeudi matin ! Bonne humeur et convivialité sont les mots clés sur le trajet.



Le pédibus reprendra le Mardi 14 Septembre 2021 jusqu'au jeudi 14 Octobre 2021 inclus. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles...Rejoignez-nous ! (Pour plus d'informations, contactez la mairie ajouter le tél + mail) Merci à tous les participants petits et grands !



RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens, garçons et filles, doivent se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans ou pendant les 3 mois suivants, afin d'effectuer la Journée Défense Citoyenneté (JDC).

Pour s'inscrire, il suffit de se présenter à la Mairie avec le livret de famille, la carte nationale d'identité et un justificatif de <https://www.service-public.fr>



MARCHÉ DU DIMANCHE MATIN

Le marché de Saint-Alban a lieu tous les dimanches matin jusqu'au 26 septembre. Retrouvez les produits de la ferme, fruits et légumes, produits locaux... de 8h à 13 h au rond-point du Poirier.

SCULPTURES RÉALISÉES

PAR ALAIN URVOY ET PATRICIA LEGRAIN-DORÉ

À la fin du mois de mai, des sculptures ont été installées depuis le rond-point du Poirier jusqu'au bourg de Saint-Alban. Un parcours qui permet de découvrir ces personnages imaginaires lors d'une belle balade. Ces créations sont constituées d'osier qui provient de la taille des haies de la commune et qui a été réutilisé pour devenir une sirène, une libellule, un héron et bien d'autres encore...



Libellule et papillon

Libellule imaginaire ne vivant que dans la forêt de Saint-Alban.
Papillon très rare en Europe. Il a choisi de s'installer à Saint-Alban.



L'Albanaise au chapeau champêtre et robe longue / L'Albanais rêveur et voyageur avec pour sac à dos une fleur



La danseuse bigouden hawaïenne

L'homme qui marche d'Alberto
Giacometti façon Alain Urvoy

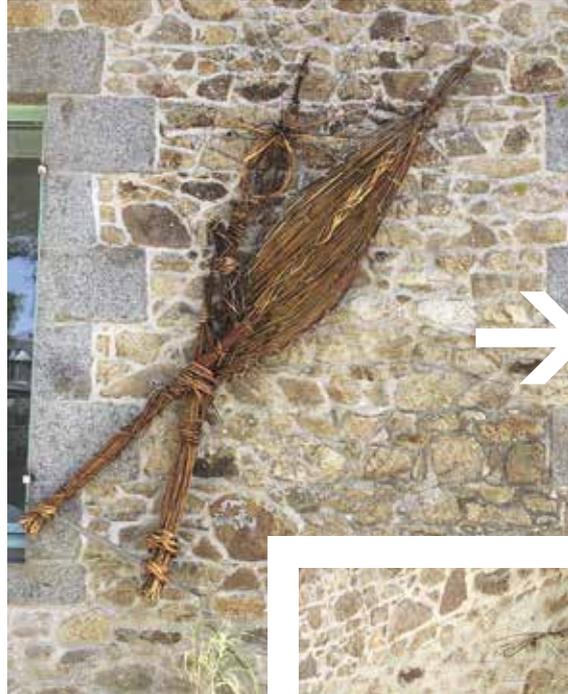


L'oiseau symbole de paix et d'espérance. « *Tout homme crée sans le savoir comme il respire, mais l'artiste se sent créer, son acte engage tout son être, sa peine bien aimée le fortifie* » (Paul Valéry)

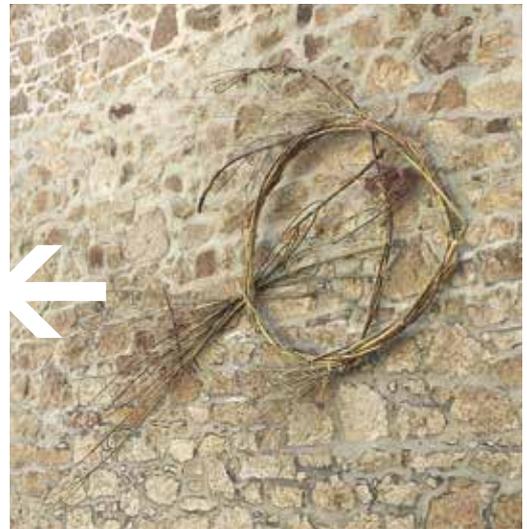
SUITE DES SCULPTURES...



La femme à six têtes est l'avenir de l'homme.



La feuille
de palmier
couronnée.



La dorade royale
du Verdelet.



Le derrick de Saint-Alban.
Pas de pétrole mais plein
d'idées.



Le petit héron
de l'étang de la
Flora.

La sirène, le rêve d'une
liberté retrouvée en
regardant la mer. « La
beauté est dans les yeux
de celui qui regarde »
(Oscar Wilde).



VIDÉO SUR SAINT-ALBAN

APPEL AUX JEUNES DE LA COMMUNE !

Afin de mettre en valeur notre commune et plus particulièrement la Vallée de la Flora, nous recherchons des vidéastes en herbe !

Si tu as entre 12 et 18 ans, tu as un téléphone portable ou un drone..., et tu te sens l'âme d'un Spielberg ... ou pas !

N'hésite pas à réaliser ta vidéo et contacte nous !

Un jury sera constitué et les trois meilleures vidéos recevront un prix spécial !

Cette vidéo sera relayée et servira à la commune comme support de communication pour son label "Station Verte" (label d'un tourisme nature, authentique, humain et respectueux de l'environnement).

Comment participer ?

En réalisant un vidéo reportage sur la Vallée de la Flora d'une durée minimum de 2 minutes et maximum de 4 minutes puis en contactant la Mairie :

par téléphone au 02 96 32 98 98

par mail à l'adresse mairie@santalban.fr

Date limite d'envoi des vidéos : 20 juillet 2021

Attention aux consignes à respecter :

Droit à l'image : ne pas faire apparaître des personnes sur les vidéos

Drone : il est interdit de survoler et filmer des zones privées

Tu dois rester sur le chemin de randonnée pour réaliser cette vidéo. Toute prise de vue qui ne serait pas réalisée depuis le chemin sera éliminée ainsi tu ne dois prendre aucun risque pour la réaliser.



CIRCUITS RANDONNÉES

UNE ENVIE DE BALADE ?

Il existe sur la commune trois circuits de découverte et d'interprétation du patrimoine rural :

"Ames et paysages"

"Pierres et poésie"

"La vallée de la Flora par les cinq sens".

A travers ces circuits, vous découvrirez la commune de Saint-Alban située entre terre et mer, son bourg, sa campagne et la vallée de la Flora, écrin de verdure au cœur de Saint-Alban.

Le livret contenant les 3 circuits est disponible en Mairie et sur le site internet : <https://www.santalban.fr/circuits-de-randonnee/>

L'ÉCHO INTERCOMMUNAL

ÉCONOMIE

CAMPAGNE DE SOUTIEN AU COMMERCE DE PROXIMITÉ

LES COMMERCES DE LAMBALLE TERRE & MER SUR WWW.MAVILLEMONSHOOPING.FR

Derrière cette campagne de Lamballe Terre & Mer agglomération, c'est un mouvement de solidarité qui est lancé sur les 38 communes du territoire pour encourager le "consommer local", en concertation avec les associations de commerçants. Réactifs et imaginatifs, nos commerçants s'organisent : commande en ligne ou par téléphone, livraison, vente à emporter, le maximum est fait pour répondre aux besoins des habitants dans le respect des gestes barrières pour la sécurité de tous.

Parmi ces actions, l'agglomération se veut facilitatrice et accompagne les commerces qui le souhaitent. Depuis le mois d'avril, Lamballe Terre & Mer s'est

inscrite sur la plateforme de vente en ligne www.mavillemonshopping.fr

L'agglomération a pris en charge les frais d'inscription pour les commerces du territoire.

Tous solidaires, nos commerçants comptent sur vous, vous pouvez compter sur eux !

Vous êtes commerçants et vous souhaitez des renseignements, contactez le service Économie :

• Par téléphone : 02 96 50 00 30

• Par mail :

economie@lamballe-terre-mer.bzh

COVID-19

AIDES

EXCEPTIONNELLES

Dans le cadre de la crise sanitaire, l'État, la BPI, la Région Bretagne, les chambres consulaires et Lamballe Terre & Mer continuent de se mobiliser pour soutenir les entreprises. Numéro spécial d'information sur les mesures d'urgence pour les entreprises et les associations en difficulté : 0806 000 245. Les aides sont également mises à jour régulièrement sur le site internet : www.lamballe-terre-mer.bzh

TRANSPORT

RENTRÉE SCOLAIRE 2021

MON ENFANT PEUT-IL BÉNÉFICIER DU TRANSPORT SCOLAIRE ?

Tout élève domicilié et scolarisé dans l'une des 38 communes de Lamballe Terre & mer et souhaitant bénéficier du transport scolaire pour la rentrée 2021 doit s'inscrire auprès du service Distribus.

Attention, pour les élèves de maternelle et de primaire, l'inscription de l'élève se fait auprès de votre mairie, lorsqu'un circuit existe. Un formulaire est à compléter par la famille.

Les services de transport scolaire proposés sur notre territoire :

J'habite	Je fréquente	J'emprunte	Je m'inscris
Une commune de Lamballe Terre & Mer	Un établissement scolaire primaire ou maternelle de Lamballe Terre & Mer	Une ligne ou un circuit circulant intégralement sur Lamballe Terre & Mer. <i>Ex : Plestan-Tramain</i>	Auprès de la mairie de ma commune
Une commune de Lamballe Terre & Mer	Un établissement scolaire de Lamballe Terre & Mer	Une ligne ou un circuit circulant intégralement sur Lamballe Terre & Mer. <i>Ex : circuit Hénon-Quessoy- Pommeret - Lamballe-Armor</i>	Auprès du service Distribus Scolibus www.distribus.bzh
Une commune de Lamballe Terre & Mer	Un établissement scolaire de Lamballe Terre & Mer	Une ligne ou un circuit Breizhgo. <i>Ex : Breizhgo2 entre St-Alban et Plé-neuf-Val André</i>	Auprès du service Distribus Scolibus. www.distribus.bzh
Une commune de Lamballe Terre & Mer	Un établissement scolaire extérieur à Lamballe Terre & Mer	<i>Ex : Breizhgo3 entre Coëtmieux et St-Brieuc</i>	Auprès de la Région. Plus d'informations sur www.breizhgo.bzh .
Une commune extérieure à Lamballe Terre & Mer	Un établissement scolaire de Lamballe Terre & Mer	Une ligne ou un circuit Breizhgo. <i>Ex : Breizhgo31 entre Matignon et Lamballe-Armor</i>	Auprès de la Région. Plus d'informations sur www.breizhgo.bzh .

Dates des inscriptions :

- Breizhgo : jusqu'au 16 juillet 2021 sur le site www.breizhgo.bzh
- Distribus/Scolibus : jusqu'au 20 juillet sur le site www.distribus.bzh

DISTRIBUS ÉTÉ

C'EST L'ÉTÉ, LAISSEZ-VOUS TRANSPORTER !

Depuis le samedi 5 juin, Distribus est passé en mode été ! Pour la haute saison, le réseau s'adapte pour permettre aux habitants et aux touristes de profiter au mieux du territoire. Les horaires sont renforcés notamment le samedi sur les lignes Terre & Mer reliant Lamballe-Armor, Plé-neuf-Val-André (ligne 3) et Erquy (ligne 4).

Pour faciliter les déplacements et le stationnement dans Lamballe-Armor, Pléneuf-Val-André et Erquy, les navettes estivales vous permettent de vous déplacer gratuitement et quotidiennement entre les campings, les plages et les centres-villes de Pléneuf-Val-André (ligne 5) et Erquy (ligne 6). Ces navettes fonctionnent du 3 juillet au 31 août et sont maintenues les week-ends durant le mois de septembre. La ligne 7 propose deux allers-retours quotidiens entre Pléneuf-Val-André et Erquy via la côte pour desservir Caroual,

son aire de camping-car, son village, le camping et la plage de Saint-Pabu. Cette ligne circulera jusqu'au 31 août.

Pour vos déplacements du quotidien, les services de transport à la demande Chrono's périurbains continuent sur vos horaires habituels, tout l'été, avec des liaisons entre la gare SNCF de Lamballe-Armor et votre domicile en heure de pointe ou depuis votre pôle de secteur (Moncontour/Quessoy, Erquy/Pléneuf-Val-André et Jugon-Les-Lacs Commune Nouvelle/Plénée-Jugon) et votre domicile aux heures creuses.

Des navettes sur réservation permettent également, tous les jours, de découvrir ou de redécouvrir les cités de caractères de Moncontour et Jugon-les-Lacs-Commune-Nouvelle.

Plus d'informations sur Distribus.bzh

JEUNESSE

RELAIS PARENTS ASSISTANTS
MATERNELS

Ferme pédagogique

Un parc au cœur de la nature pour faire connaissance avec la flore et apprivoiser en douceur les animaux vivant sur le site.

Pique-nique possible.
Animation par un professionnel de la ferme.

Horaires : début de la balade à 10h



Sortie Plage

Pour célébrer cette fin d'année, je vous invite à partager un moment de convivialité à la plage, entre petits et grands.

Prévoir une tenue adaptée, un chapeau et une protection solaire ! Vous pouvez également apporter vos jeux de plage.

Horaires : rendez-vous à 10h

Juillet

Jeu	1	Ferme pédagogique	Saint-Trimoël	Ferme du Botrai
Vend	2	Ferme pédagogique	Saint-Trimoël	Ferme du Botrai
Lun	5	Sortie Plage	Pléneuf Val-André	Plage des Vallées
Mardi	6	Sortie Plage	Lamballe-Armor	Plage de Port Morvan Planguenoual



Amusez-vous, faites-vous plaisir !

Contactez la ludothèque au 02 96 50 78 81

Vous pourrez emprunter des jeux

et connaître les modalités de jeux sur place.

Conditions d'inscription :

Inscription obligatoire pour tous les participants aux ateliers et aux espace-jeux.

(enfants de 0 à 4 ans et accompagnateurs résidents de Lamballe Terre & Mer - Rpm antenne de Saint-Alban)

Les inscriptions se font par mail :

rpam-stalban@lamballe-terre-mer.bzh

Ou téléphone au 02.96.32.98.92 à partir du mercredi 26 mai

Pour tous renseignements complémentaires, contactez l'animatrice de l'antenne : Laura LE ROUX

CAMPS, ALSH, ANIMATIONS 11/17 ANS
INSCRIPTION ÉTÉ 2021

Retrouvez les dates d'inscriptions et les programmes pour les vacances d'été sur le site web lamballe-terre-mer.bzh et sur le portail activités enfance jeunesse : <https://portail-activites-enfance-jeunesse.lamballe-terre-mer.bzh>

Merci de penser à créer votre compte famille ou à le mettre à jour en amont !

CULTURE

CONSERVATOIRE
INSCRIPTIONS
2021-2022

L'ouverture des inscriptions en danse et musique auront lieu à partir du 21 juin.

Surveillez le site internet : <https://www.conservatoire-lamballe-terre-mer.bzh/>

AIDES AUX
ASSOCIATIONS

Les bourses d'apprentissage pour les enfants en école primaire et d'accueil des personnes handicapés peuvent toujours être demandées par les associations d'enseignement artistique. Renseignements : <https://www.lamballe-terre-mer.bzh/accueil/institution/aides-aux-associations>

BON À
SAVOIR

Vous avez un problème d'ordinateur, tablette... ou de connexion internet ? Les Espaces Publics Numériques de Lamballe Terre & Mer vous accompagnent dans vos démarches. Prenez rendez-vous.

Contact :
Espaces Publics Numériques de Lamballe Terre & Mer
02 96 31 90 29 - numerique@lamballe-terre-mer.bzh

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

A l'occasion du passage du Tour de France, les enfants de l'accueil périscolaire ont réalisé deux panneaux. Vous pouvez venir les admirer à l'accueil de la Mairie.



ÉCOLE SAINT-GUILLAUME

PAS D'ÂGE POUR AIMER LIRE !

On dit souvent qu'on apprend à lire en CP. Certes, mais on apprend à aimer la lecture bien avant ! Les bibliothèques des classes s'étoffent d'année en année et les projets pour développer l'attrait pour les livres sont toujours aussi présents.

En maternelle, dès la petite section, chaque élève est invité à venir présenter son livre préféré, son «doudou-livre», vous savez, celui que l'on réclame chaque soir avant de s'endormir..

L'enfant apporte donc son livre, et le montre à toute la classe. Ses camarades décrivent la couverture pour émettre des hypothèses sur l'histoire, puis la maîtresse (ou l'enfant lui-même !), lit le livre à haute voix. Tout ceci se termine sous les applaudissements du public ! De belles émotions pour tous !

N.B. : Rentrée scolaire officielle : Jeudi 2 septembre mais pré-rentrée des nouveaux PS/MS mardi 31 août de 10h30 à 12h ! Pour un accueil tout en douceur.



Laura et Emma Rose sont fières de leur livre.

Simon et Paul face à leur public.

ÉCOLE FRANÇOIS LEVAVASSEUR

LES ÉLÈVES DE LA CLASSE DE TPS/PS/MS À LA DÉCOUVERTE DES ANIMAUX MARINS

Les jeunes élèves de maternelle ont chaussé leurs bottes et se sont rendus à la pêche à pied. Ils devaient retrouver un certain nombre d'animaux au cours de leurs recherches par petits groupes dans les mares et sous les cailloux.

Ils se sont ensuite retrouvés tous ensemble pour regarder les trouvailles de leurs camarades. Ils ont alors bien observé les différents animaux afin de savoir comment les reconnaître, mais aussi de réussir à les classer par familles.

Les enfants ont apprécié cette sortie et ont été enchantés de découvrir tous ces animaux marins. Cela a aussi été l'occasion de commencer à les sensibiliser à la protection des milieux naturels.



UNE SEMAINE DE DÉCOUVERTE DU MILIEU MARIN POUR LES ÉLÈVES DE CYCLE 3



Les grands aussi ont pu découvrir le milieu marin.

En effet, un an sur trois, les élèves de CE2/CM1/CM2 partent en classe de découverte. Le contexte sanitaire de cette année particulière n'a pas permis d'envisager un projet de déplacement sur plusieurs jours.

Mais il n'était pas question de renoncer à ce grand projet attendu par les élèves.

Alors les élèves des deux classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont fait une semaine de découverte du milieu marin du 21 au 25 juin.

Au programme : char à voile, pêche à pied, land-art, étude des algues, sortie en mer, sensibilisation à la protection des milieux naturels, patrimoine maritime à Dahouët...

BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque reste ouverte pendant l'été mais modifie ses horaires au mois d'août. Ouverture le mercredi de 14h30 à 17h Impasse Forestier - 02 96 93 88 05 -

LIVRES DU MOIS :



Nouveau Roman de Michelle BRIEC bien connue de nos lecteurs (Editions des Falaises) : Le bar de l'Odéon

Au coeur de Saint-Germain des Prés, le bar de l'Odéon concentre les éléments de l'amour partagé par Boris, metteur en scène réputé autant que vénéré, et Aline, jeune comédienne, forte de son talent balbutiant. Malgré leur différence d'âge et les règles établies par Boris, aucun obstacle n'entrave ce lien particulier partagé dans une correspondance assidue qui pimente la force de leurs sentiments. Boris, auréolé de mystères, accompagne Aline dans ses ambitions de jeune comédienne, impatiente «du» rôle qu'enfin Boris lui attribue. Au moment où elle croit l'atteindre, la disparition brutale de Boris porte un coup fatal à son enthousiasme et fait basculer ses illusions. Cet événement brise la vie d'Aline en plein élan, ses rêves se désagrègent et sa réalité n'est plus que blessures. Mais, mue par la violence de sa passion, elle s'engage, seule contre tous, dans une recherche risquée. Se battre contre l'opacité des secrets qu'elle veut élucider est sa façon de défier l'injustice de la vie pour se confronter

au passé de Boris. De par les éléments troublants qui vont émerger, elle découvrira sa personnalité et ses secrets aussi. Dès lors, apprivoiser l'absence et ses souffrances lui permettra d'affronter la vérité, déstabilisante mais inéluctable. La voie de sa guérison, jonchée de rebondissements, sera à ce prix. Faisant front, grâce à la force indestructible de son amour pour Boris, elle parviendra à dominer les multiples épreuves. De son horizon fissuré, au terme d'ombres sombres, Aline captera à nouveau la lumière qui finit toujours par jaillir et poser sur les émotions de nouvelles sensations.

Lorsque le coeur est en feu et que les bleus chahutent l'âme, face aux heurts et malheurs de la vie, les revers du temps capricieux, fugace et éphémère, trament l'imprévu. Mais il reste l'espoir...



Album Jeunesse de Paddy Donnelly et Jeanne Willy (Editions Kimane) : Mon ami venu d'ailleurs

A la suite d'un naufrage, un petit garçon échoue sur une île déserte. Il y rencontre Hom, une étrange créature qui devient très vite son ami.



FOOTBALL CLUB COTE DE PENTHIEVRE SAINT-ALBAN-PLANGUENOUAL-PLENEUF-VAL-ANDRE

« UN CHANGEMENT DE PRÉSIDENT »

Le 30 avril 2021, le FCCP a tenu son assemblée générale, exceptionnellement par consultation écrite. Néanmoins, à la suite, le 22 mai dernier, les membres du Conseil d'Administration, ont pu tenir, en présentiel, leur 1^{ère} réunion, à la salle des fêtes de Saint-Alban, en vue de se mettre en ordre de marche pour la saison 2021/2022. A cette occasion, Michel Lucas, en place depuis 5 années, ayant connu quelques soucis de santé, a passé le témoin à David Nabucet et un nouveau bureau a été constitué comme suit :

- Président : David Nabucet
- Vice-président en charge des jeunes U6 à U18 : Jean-Baptiste Allain
- Secrétaire : Bernard Mabilais – secrétaire adjointe : Natacha Travers
- Trésorière : Marie-Annick Grogneuf – trésorière adjointe : Corinne Deguen
- Membres : Alexis Allain, Thibault Carfantan, Gaëlle Créac'h, Franck Doaré, Jacques Gaignon, Michel Garoche, Guy Gélin, Jérôme Joubin, Alain Lallart, Michel

Lucas, Fabien Malcuit, Rolland Martin, Albin Nabucet, Thierry Renault, Patrick Rondel, Denis Sadoc, Tanguy Thoron, Samuel Verdes.

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis le 18 juin à 18h30 à Pléneuf, pour arrêter les modalités d'organisation pour la saison à venir, qui seront diffusées, le moment venu sur le site du club.

Pour ce qui concerne les sites d'entraînements, de compétitions et les horaires de la saison écoulée, ils devraient être reconduits. Il conviendra néanmoins de s'en assurer, en consultant le site du club :

- **Saint-Alban** : U6/U7 (samedi 10h30 / 11h45), U10/U11 (mercredi 17h/19h, samedi 10h/12h et/ou 13h30/15h30), dimanche 13h/17h30 (championnat seniors, équipe C, coupes et challenge du district seniors).
- **Planguenoual** : U8/U9 (samedi 10h30/11h45), U14/U15 (mardi et jeudi

17h45/19h30), U17/U16 (mercredi et vendredi 17h30/19h15), seniors (mercredi, vendredi 19h15/21h15, dimanche compétition 13h30/17h30, matchs retour A et B).

- **Pléneuf-Val-André** : U12/U13 (mercredi 18h/19h30, samedi compétition 10h/12h et/ou 13h30/15h30), U17/U16 (samedi 13h30/18h, compétition), seniors (dimanche 13h30, équipes A et B championnat matches aller).
- **Les contacts** : David Nabucet, (président) 06 42 71 51 77 et/ou rozen.nabucet@sfr.fr, Jean-Baptiste Allain (vice-président jeunes) 06 32 41 91 36 et/ou jean_bapt17@hotmail.fr, Bernard Mabilais (secrétaire) 06 78 01 78 27 et/ou fccp.22@orange.fr. Michel Lucas, dirigeant responsable terrains 06 63 78 09 61 et michellucas22400@yahoo.fr

Site du club : [http:// cpfc.e-monsite.com](http://cpfc.e-monsite.com)



LES CHEVRONS DU PENTHIÈVRE

Le 30 janvier 2006, à Saint-Alban et ses alentours, quelques passionnés de 2CV se contactent et décident de créer une association. Doté de 7 membres, le Club « Les Chevrons du Penthievre » est né !

Le but : vous faire partager leur passe-temps et éventuellement, de vous donner envie de les rejoindre. N'ayant aucun objectif particulier, leur philosophie est d'entretenir et de restaurer des 2CV et dérivés des adhérents du club.

Faire circuler leurs véhicules sur les départementales aussi souvent que possible. Actuellement leur club possède 50 membres adhérents.

Le calendrier des sorties est disponible sur le site internet : les chevrons du penthievre.com

LE CLUB DES AÎNÉS DE LA FLORA

ACTIVITES DU CLUB POUR LES MOIS DE JUILLET/AOÛT/SEPTEMBRE :

En Juillet et Août, l'association observe une trêve estivale. Le Club des Aînés de la Flora souhaite de bonnes vacances à tous les adhérents et Albanais.

Du 30 mai au 6 juin, 25 adhérents du club viennent de retrouver un air de liberté en partant une semaine en Croatie. Ce voyage était prévu en 2020, ils ont été très patients. Ils font partie des premiers touristes à partir en Croatie depuis le début de l'épidémie Covid19, l'accueil est chaleureux et les consignes sanitaires très respectées. Le récit de leur voyage vous sera relaté dans un prochain numéro.



LES ACTIVITES POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE

Des informations sur la reprise du club vous seront transmises dès qu'ils seront en mesure de vous confirmer qu'ils pourront reprendre les activités.

Pour contacter le Club :

Mail : Clublaflora@gmail.com

Téléphone :

- Alain MARIE 02 96 32 96 59

- Jacques LEFEUVRE 02 96 32 43 62

- Martine LAPLANCHE 06 23 75 02 31



LES DONNEURS DE SANG

Cet été, profitez de vos vacances pour faire le geste qui sauve !! En vous inscrivant sur le site: dondesang.efs.sante.fr rubrique rdv en ligne

Les réserves de sang ont fortement chuté depuis le début du mois de mai, du fait des jours fériés et d'une moindre fréquentation des collectes et des maisons du don, impactées par le

déconfinement. Elles sont aujourd'hui sous la barre de 85.000 poches alors qu'elles devraient atteindre 110.000.

La situation actuelle est très fragile, c'est la raison pour laquelle ils vous invitent à vous mobiliser massivement pour donner votre sang afin de permettre à l'EFS de fournir aux établissements de santé les produits sanguins dont ils ont besoin pour soigner les patients.

Soyez nombreux à répondre à leurs appels à la salle du Guémadec de Pléneuf-Val-André, les :

- **Vendredi 16 juillet de 11h à 13h et de 14h30 à 18h**
- **Mardi 3 août de 11h à 13h et de 15h à 18h**
- **Vendredi 13 août de 11h à 13h et de 14h30 à 18h**

CARNET

DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE : QUELLES ÉVOLUTIONS À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET 2021 ?

À compter du 1^{er} juillet, le diagnostic de performance énergétique (DPE) ne sera plus informatif mais opposable. Son contenu et sa méthode de calcul seront également modifiés. Ce document qui indique au futur acquéreur ou locataire une estimation de la consommation énergétique d'un logement et son taux d'émission de gaz à effet de serre, notamment à travers les étiquettes énergie, deviendra plus lisible et plus fiable. Trois arrêtés ont été publiés au Journal officiel le 13 avril 2021 en application de deux décrets parus en décembre 2020.

À compter du 1^{er} juillet, le diagnostic de performance énergétique (DPE) connaîtra plusieurs évolutions :

- Sa méthode de calcul sera unifiée pour tous les logements, en éliminant la méthode dite « sur facture » : il s'appuiera uniquement sur les caractéristiques physiques du logement comme le bâti, la qualité de l'isolation, le type de fenêtres ou le système de chauffage. Le calcul intégrera également de nouveaux paramètres : consommations énergétiques en matière d'éclairage, de ventilation, nouveaux scénarii météo ou encore phénomènes thermiques plus précis comme l'effet du vent sur les murs extérieurs.
- Dans le cas d'un logement collectif (notamment en copropriété), il sera possible de ne faire réaliser qu'un seul DPE pour l'immeuble qui profitera à tous ses propriétaires. Néanmoins, un copropriétaire ayant réalisé des travaux

dans son logement gardera toujours la possibilité de remplacer ce DPE généré à partir des données collectives par un DPE individuel pour mieux valoriser les travaux entrepris.

- Le DPE devient opposable, comme les diagnostics relatifs à l'état des installations électriques ou la présence d'amiante ou de plomb. Le propriétaire engage sa responsabilité en le présentant au locataire, ou à l'acheteur. En cas de doute, le locataire ou acheteur peut refaire un diagnostic : si le nouveau DPE n'affiche pas les mêmes résultats que celui présenté par le propriétaire, la personne peut se retourner contre lui et même demander une compensation, voire faire appel à la justice.
- Sa présentation évoluera pour faire apparaître le montant théorique des factures énergétiques et apporter des informations complémentaires : détail

des déperditions thermiques, état de la ventilation et de l'isolation, présence de cheminée à foyer ouvert, indicateur de confort d'été, recommandations de travaux et estimations de coûts pour atteindre une classe énergétique plus performante...

- Les étiquettes énergie du DPE ne seront plus uniquement exprimées en énergie primaire. Les seuils seront calculés en fonction de deux facteurs : l'énergie primaire mais également les émissions de gaz à effet de serre. Un logement sera donc classé sur l'échelle de classe énergétique (de A à G) sur un « double-seuil ». Sa plus mauvaise performance, en énergie primaire ou en gaz à effet de serre, définira la classe du logement.



4
personnes

POMME D'AMOUR

AU CHOCOLAT ET VERMICELLE COLORÉ

INGRÉDIENTS

4 pommes
200 grammes de chocolat pâtissier
30 grammes de beurre doux

PRÉPARATION

- 1 Lavez les pommes puis séchez-les et préparez une plaque de papier sulfurisé.
- 2 Faites fondre le chocolat avec le beurre.
- 3 Piquez 4 bâtonnets dans les pommes puis plongez les fruits dans le chocolat et parsemez de vermicelle coloré.
- 4 Déposez les pommes d'amour sur la plaque et mettez au réfrigérateur.

ET NOS GOURMETS, QU'EN PENSENT-ILS ?

Je ne connaissais pas les pommes d'amour mais j'ai adoré.

C'est extra à refaire.

C'est excellent. Je n'avais jamais goûté avec le chocolat.

C'est très bon et très joli avec le vermicelle.

C'est la première fois que je mange des pommes d'amour. J'ai adoré. Excellente idée Chantal !

ETAT CIVIL

DÉCÈS

- 1^{er} juin : Paule Lambert née Le Rétif

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

- **SARL LA MENEÉ – LOUAZEL Fabrice**
4, Les Loges - *Extension et démolition d'un appentis et escalier*
- **HERVÉ Gilles**
7, Chemin des Clos - *Extension maison et carports*
- **HABEGGER Elodie – FRESNEL Christophe**
La Ville Hatte - *Réhabilitation et extension longère et serre*

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- **PITTOIS Joseph-Marie**
5, rue des Chardonnerets - *Remplacement haie et grillage par clôture bois*
- **ODDO Serge**
1, rue des Pinsons - *Clôture*
- **BOURHIS Georges**
19, rue du Poirier - *Pose de 2 fenêtres de toit*
- **AMSTAD Jean-Jacques**
15, Route de la Ville-es-Cotard - *Pergola*
- **BONNOT Marc**
6, Chemin des Venelles - *Véranda*
- **MICHEL Patrick**
10, rue de l'Eglise - *Toiture sur four à pain*
- **BODIN Jean-François**
34, rue des Potiers - *Véranda*
- **CARNEC Eric**
2, La Ville Cochard - *Terrasse et pergola*
- **LASSALLE Bernard**
25, rue de l'Eglise - *Clôture et préau*
- **BOUGUET Philippe**
2, Route de la Ville-es-Cotard - *Modification ouvertures*

AGENDA

Concerts à la Chapelle Saint-Jacques

- Les 2, 9, 23 et 30 juillet
- Les 6, 13, 20 et 27 août

Visites commentées de la Chapelle Saint-Jacques

- Les 6, 13, 20 et 27 juillet
- Les 3, 10, 17, 24 et 31 août
- Les 7 et 14 septembre

- 3 juillet : Patrimoine en Marche
- 4 juillet : Assemblée Générale Cercle Celtique Fleur d'Aulne
- 16 juillet : Concert Steel Waters
- du 17 juillet au 1^{er} août : Expo Art Bre
- 25 juillet : Pardon de Saint-Jacques
- 1^{er} août : Vide-greniers Saint-Jacques
- 11 août : Spectacle Cirkle et balade contée avec René Wallior
- 18 et 19 septembre : Journées du Patrimoine



ANNONCES

Annonces à déposer avant le 31 août pour le bulletin d'octobre

NOUVELLE INSTALLATION



Photos Jessyca © Instant' Précieux - Garder chaque instant' en Image - Photographe de famille (grossesse, naissance), d'événements (mariage), et d'entreprise, également agréé photos d'identité ANTS depuis le mois d'avril. Le studio est situé au 3 rue des Croix Roses à Saint-Alban. Tel : 07 84 93 91 04
Site : <http://instantprecieuxphotographe.fr>
Facebook : <https://www.facebook.com/Photos.Jessyca>

- Recherche heures de ménage, repassage. Tél. 06 37 78 43 26
- Vends équipement moto neuf femme. Casque intégral noir mat IS et bottes femme noires et roses lady peinture 37 neuves, gants femme noirs offerts. Prix vente équipement 230 €. Si intéressé, répondre au mail suivant merci : guerinnann22@gmail.com
- Recherche box ou garage ou autre pour stocker meubles momentanément. Merci de contacter le 06 89 37 08 85